

Mise à jour des mesures de sécurité pour les adultes recevant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle



Au cours de l'année écoulée, le ministère des Services sociaux et communautaires a adopté des mesures pour améliorer davantage la sécurité des adultes ayant une déficience intellectuelle pris en charge dans des programmes financés par le gouvernement. Ces mesures aideront les personnes à vivre de façon autonome et sécuritaire au sein de leur collectivité, tout en favorisant la pleine inclusion des Ontariens et Ontariennes ayant un handicap.

Voici quelques exemples de mesures :

- Un programme d'inspection de la conformité renforcé pour les organismes communautaires, qui offre des services et des soutiens. Le nouveau cadre d'inspection, qui est entré en vigueur en janvier 2016, inclut notamment ce qui suit :
 - Une inspection annuelle de tous les organismes et la visite de tous les établissements par un inspecteur dans les cinq à sept prochaines années.
 - La mise en place d'un suivi plus strict, exigeant des organismes qu'ils remédient plus rapidement aux manquements constatés au cours des inspections.
 - La publication par les organismes de rapports d'inspections effectuées par le ministère.

- De nouvelles exigences ont été adoptées pour renforcer la surveillance des adultes ayant une déficience intellectuelle qui vivent dans des familles hôtes. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir la page 6.
- Le lancement du service de signalement Stop aux abus, une ligne téléphonique et une adresse électronique pour promouvoir la sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle. Le ministère élabore un plan de sensibilisation du public à ce service pour l'automne 2016.

Ces mesures sont conformes aux recommandations formulées par les jurys dans le cadre de deux enquêtes du coroner ayant eu lieu en 2015, portant sur le décès de deux personnes qui présentaient une déficience intellectuelle.

Progrès du Groupe de travail sur le logement : six projets de logement novateurs reçoivent un financement

La ministre Jaczek a visité le York Support Services Network (YSSN) en mai pour annoncer le financement de six projets sélectionnés dans le cadre du deuxième appel de propositions du Groupe de travail sur le logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle de l'Ontario. Plus de 2 millions de dollars seront investis ces deux prochaines années dans six initiatives communautaires de solutions de logement créatives à Ottawa, Sarnia, ainsi que dans le comté d'Essex et la région de York.

Ces projets s'ajoutent aux 12 projets qui ont été financés dans le cadre du premier appel de propositions. Ils s'inscrivent dans l'investissement triennal de 810 millions de dollars que l'Ontario a effectué à l'appui de la transformation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

« Il faut rechercher des partenariats créatifs pour concevoir des solutions de logement innovantes et adaptées aux besoins particuliers d'un vaste éventail de personnes », a affirmé l'honorable Dre Helena Jaczek, ministre des Services sociaux et communautaires.

« Les fonds accordés par le gouvernement aux initiatives découlant du deuxième appel de propositions du Groupe de travail sur le logement permettront d'établir de nouveaux partenariats entre les personnes ayant une déficience intellectuelle, leurs familles, les collectivités et les organismes. Ainsi, nous pourrions mettre au point un ensemble plus varié d'options résidentielles à même d'aider un plus grand nombre de personnes à long terme », a expliqué Ron Pruessen, président du groupe de travail.

Un des projets sélectionnés, piloté par l'organisme Lambton County Developmental Services, vise à fournir un logement abordable à deux personnes. Intitulé « *A Devine Life* » - *Community Partners Initiative* (initiative de partenariats communautaires), le projet met l'accent sur la planification gérée par la personne et favorise l'autonomie en donnant aux personnes un logement dans la collectivité de leur choix.

« Nous sommes impatients d'examiner ces idées qui favorisent la collaboration communautaire tout en assurant une planification axée sur la personne, dans la collectivité où vivent les gens », a confié Carla Alway, chef de l'assurance de la qualité chez Lambton County Developmental Services.

Les enseignements tirés de ces six projets serviront à mettre au point des options résidentielles qui pourront être reproduites dans les collectivités aux quatre coins de la province, afin d'aider à l'avenir un plus grand nombre de personnes, l'Ontario offrant déjà des soutiens résidentiels à plus de 18 000 adultes ayant une déficience intellectuelle.



De gauche à droite : l'honorable Chris Ballard, député de Newmarket-Aurora, l'honorable Dre Helena Jaczek, ministre des Services sociaux et communautaires, Marie Lauzier, directrice exécutive de YSSN, Geoffrey Dawe, maire d'Aurora.

Pour obtenir des précisions sur les projets financés, visitez la [page Web du Groupe de travail sur le logement](#).

Vous pouvez échanger avec les membres du Groupe de travail sur le logement et prendre part à la discussion sur leur [page Facebook](#) (disponible en anglais seulement).

Projets sélectionnés

« A Devine Life »- Community Partners Initiative (initiative de partenariats communautaires)

Organisme Lambton County Developmental Services, en partenariat avec Habitat pour l'humanité et le programme Circles – services de planification sociale et de soutien aux programmes du comté Lambton/Collège Lambton

Ce projet fournira un logement abordable à deux personnes, tout en favorisant l'autonomie, l'inclusion communautaire et la sensibilisation par le biais de partenariats.

Developmental Service Worker Co-operative Development Project (projet coopératif de perfectionnement des intervenants en services de soutien à l'intégration)

Collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie, en partenariat avec United Families of Eastern Ontario et LiveWorkPlay

Ce projet répondra à l'impératif de fournir des services de soutien et d'augmenter, dans la collectivité, le nombre d'intervenants en services de soutien à l'intégration à même d'être embauchés directement par les familles.

Just Enough Support: Living in the Haven in Barrhaven and Deschatelets Old Ottawa East (suffisamment de soutien : vivre dans le Haven à Barrhaven et à Deschâtelets dans le vieil Ottawa-Est)

LiveWorkPlay, en partenariat avec la Multifaith Housing Initiative, la Centretown Citizens Ottawa Corporation et The Mills Community Support

Ce projet aidera 12 personnes à s'installer dans des logements d'une chambre, et fournira une formation afin de créer et d'appliquer des plans de soutien communautaires.

(suite p5)



Passage vers mon propre toit (Moving To A Place of My Own)

Coalition des familles francophones d'Ottawa et Association pour l'intégration sociale d'Ottawa (AISO)

Ce projet élaborera un guide et des outils qui seront utilisés pour concevoir et appuyer des projets de logement pour au maximum cinq personnes.

Smart Support-Technology Enabled Services (services de soutien intelligents et technologiques)

Community Living Essex County, en collaboration avec l'entreprise Onsite Services, les équipes du projet SmartHomes d'Imagine! et l'Université de Windsor

Ce projet mettra en place des services technologiques innovants au sein des espaces de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Why Wait (pourquoi attendre)

York Region Lifetime Independent Facilitation, en partenariat avec les organismes Montage Support Services et York Support Services Network

Ce projet apportera du soutien à huit personnes dans quatre modèles de logement distincts, et prévoit notamment une série de séances d'apprentissage concertées.

Le Programme de placement en famille hôte renforce la sécurité

Comme mentionné auparavant, de nouvelles exigences sont entrées en vigueur, le 1er avril 2016, pour accroître la sécurité des adultes ayant une déficience intellectuelle qui choisissent de vivre auprès d'une famille hôte.

Le Programme de placement en famille hôte (anciennement appelé « Programme foyer-famille ») permet à des adultes ayant une déficience intellectuelle de vivre avec des personnes qui leur fourniront des soins et du soutien dans un cadre familial.

En vue d'élaborer de nouvelles directives en matière de politique, le ministère a, au cours des 18 derniers mois, travaillé en étroite collaboration avec divers partenaires, notamment :

- la Family Home Program Provincial Coordinators' Association;
- les Agences ontariennes de soutien pour les personnes qui ont des besoins spéciaux (OASIS);
- Intégration communautaire Ontario;
- le Réseau provincial des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle;
- le groupe de travail constitué à la suite de l'enquête du coroner sur la mort de Guy Mitchell.

À l'automne dernier, le ministère a également publié sur son site Web une version provisoire des directives en matière de politique et a invité les parties prenantes à fournir leurs commentaires et suggestions.



Les nouvelles directives viennent consolider la façon dont les organismes présélectionnent, sélectionnent et évaluent les familles hôtes. Elles contribuent

également à l'uniformisation de la prestation du Programme de placement en famille hôte à l'échelle de la province.

Pour aider les organismes à respecter ces directives, le ministère a également élaboré des lignes directrices opérationnelles en consultation avec le groupe de travail constitué à la suite de l'enquête du coroner.

Consultez le site Web du MSSC pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de placement en famille hôte.

(suite p7)



Que prévoient les nouvelles exigences?

Les nouvelles directives en matière de politique obligent notamment les organismes de services à :

- effectuer en personne des visites à domicile au moins une fois tous les 60 jours, dont une visite en face à face avec la personne ayant une déficience intellectuelle (accompagnée d'une personne de soutien, si nécessaire) et au moins une visite non annoncée par an;
- présélectionner les familles hôtes, en vérifiant leurs dossiers de police et leurs antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables;
- contrôler la sécurité de la maison;
- veiller à ce que les familles hôtes reçoivent une formation sur la réanimation cardio-respiratoire (RCR), le secourisme, la préservation de la confidentialité, la prévention des mauvais traitements, le traitement des plaintes, le respect des droits et la prestation des soins.

À compter du 1^{er} avril 2016, le ministère des Services sociaux et communautaires et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse ne peuvent pas placer plus de deux personnes (adultes ou enfants) au sein d'une même famille hôte. Toutefois, les familles qui hébergent déjà plus de deux personnes ne seront pas concernées, et il est prévu des exceptions et des dérogations à cette nouvelle règle. En revanche, si une personne quitte une famille hôte qui comptait plus de deux placements, sa place ne peut pas être reprise.

Intégration communautaire Algoma : « Créer des conditions de vie agréables dans la collectivité »

En mai 2014, le conseil d'administration d'Intégration communautaire Algoma a décidé d'abandonner son modèle d'atelier protégé dans le but de privilégier, à la place, la participation communautaire et l'exercice d'un emploi concurrentiel et intégré.

L'organisme a pris cette décision, qui aura des répercussions sur 97 personnes ayant une déficience intellectuelle soutenues par l'organisme, car il s'est rendu compte que la poursuite de l'exploitation des milieux protégés ne l'aidera pas à remplir sa mission.

L'organisme s'emploie, en effet, à aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à :

- participer à la vie de la collectivité en tant que citoyens à part entière;
- vivre dans la dignité;
- profiter des avantages et des responsabilités liés à l'autonomie;
- exploiter leur plein potentiel.

La décision de l'organisme s'est également appuyée sur les récents travaux de recherche et éléments probants, à l'instar de l'étude de l'université Brigham Young, qui souligne combien il est important que les personnes, quelles que soient leurs habiletés, aient des contacts au sein de la collectivité et participent à la vie communautaire.

(suite p8)





Intégration communautaire Algoma a amorcé sa transition des ateliers protégés vers une nouvelle approche en mai 2014 et l'a achevée en septembre 2015.

Pour amorcer sa nouvelle stratégie, Intégration communautaire Algoma a élaboré un plan visant à informer et à sensibiliser les personnes soutenues, leur famille et les employés de l'organisme. L'organisme a organisé de nombreuses réunions avec tous les intervenants afin de partager des renseignements et de communiquer les décisions prises.

L'organisme s'est appuyé sur des approches axées sur la personne pour planifier la transition et intégrer une personne à la fois dans une forme de participation et/ou d'emploi communautaire. Pour y parvenir, il a présenté aux personnes de nouvelles occasions et expériences, car nombre d'entre elles n'avaient aucune idée de ce qu'étaient la participation communautaire et l'emploi concurrentiel, après des années passées au sein d'un atelier protégé.

L'organisme a travaillé avec l'Ontario Disability Employment Network pour faire des services d'emploi offerts aux personnes handicapées l'une de ses spécialisations. Il a également utilisé la « JobStart Toolkit », une trousse d'outils d'aide à l'emploi élaborée par Bob Vansickle d'Intégration communautaire Sarnia-Lambton, pour mettre sur

pied un programme d'emploi d'été destiné aux jeunes. Cette année, l'organisme aidera plus de 20 jeunes à exercer un emploi d'été.

Intégration communautaire Algoma a mis l'accent sur les emplois après l'école et les emplois d'été au sein de la collectivité pour les jeunes, ainsi que sur l'emploi dans la collectivité pour les adultes. Pendant la période de transition, l'organisme a maintenu l'ancien atelier ouvert, de manière à fournir aux personnes un filet de sécurité.

Résultats

C'est en septembre 2015 qu'Intégration communautaire Algoma a mené à terme la transition de son modèle, anciennement axé sur les ateliers protégés, vers les possibilités de participation et/ou d'emploi communautaire.

Toutes les personnes concernées par la transition bénéficient actuellement d'un soutien pour participer à la vie de la collectivité par le biais de clubs, d'activités bénévoles et de programmes de loisirs. Plus d'une vingtaine de personnes ont obtenu un emploi concurrentiel et intégré.

Grâce à ces nouvelles occasions et expériences, les personnes ont pu prendre des décisions éclairées sur leur avenir. Elles ont ainsi noué de nouvelles relations, amélioré leur estime de soi et renforcé leur sentiment de fierté et de joie. De nombreuses personnes ont aussi gagné de l'argent, fait des achats et amélioré leur logement.

Intégration communautaire Algoma a travaillé avec les membres du personnel de soutien des ateliers protégés de l'organisme pour les aider à se perfectionner et à devenir de nouveaux

(suite p9)

intervenants en soutien communautaire à temps plein. Ces intervenants, au nombre de sept, aident les participants aux ateliers protégés à établir des contacts au sein de la collectivité et à accéder à des possibilités d'emploi concurrentiel.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la transition d'Intégration communautaire Algoma, nous vous invitons à communiquer avec John Policicchio.

Le récit de Carol



Grâce à l'abandon des ateliers protégés par Intégration communautaire Algoma, Carol Daynard réalise ses rêves.

Renseignements complémentaires

L'organisme tient à épauler d'autres intervenants qui aident des personnes ayant une déficience intellectuelle à quitter des ateliers protégés pour intégrer des occasions de participation et d'emploi communautaire. Récemment, John Policicchio, directeur général d'Intégration communautaire Algoma, est intervenu à titre de conférencier principal dans le cadre d'une série de séances organisées par le ministère plus tôt dans l'année. Ces séances ont permis aux organismes de parler de leur transition, d'emploi et de solutions de rechange plus inclusives dans la collectivité.

Carol Daynard a participé pendant 20 ans à un programme d'ateliers protégés par le biais d'Intégration communautaire Algoma. Elle travaillait dans une cafétéria aux côtés de plusieurs autres personnes ayant une déficience intellectuelle.

Lorsqu'Intégration communautaire Algoma décide d'abandonner son programme d'ateliers protégés, Carol comprend que son travail à la cafétéria touche à sa fin.

« Lorsque j'ai entendu parler des changements à venir, j'étais très en colère et effrayée, se souvient Carol.

Pourquoi est-ce que je perds mon emploi? Que vais-je faire? J'aime bien mon travail. C'est ce que je sais faire. »

Intégration communautaire Algoma jumelle alors Carol avec Jen Chapman, l'une des nouvelles intervenantes en soutien communautaire de l'organisme.

« Jen a appris à me connaître, elle a écouté mes rêves et elle a mis en avant mes talents », raconte Carol.

(suite p10)

Jen aide Carol, qui aime les enfants, le tricot et la création de boucles d'oreilles, à adhérer à un club local qui confectionne des objets artisanaux et à devenir bénévole au sein d'un organisme communautaire qui donne des cours à des enfants.

« Une fois par mois, j'aide à organiser un projet d'artisanat avec un groupe d'enfants âgés de 1 à 12 ans », explique Carol.

Très vite, le club d'artisanat propose à Carol de participer à son stand sur le marché du coin. Cette offre conduit Carol à prendre une importante décision : soit poursuivre ses services de formatrice professionnelle, soit mettre davantage en valeur son esprit d'entreprise. Elle choisit cette deuxième voie.

« J'ai abandonné un soutien dont je n'avais plus envie et j'ai décidé de réaliser mes rêves », relate Carol.

Aujourd'hui, Carol donne à un organisme de bienfaisance local une partie de l'argent qu'elle gagne en vendant ses boucles d'oreilles et utilise le reste pour s'acheter des fournitures et « un café de temps en temps ».

Carol est reconnaissante qu'Intégration communautaire Algoma ait pris la décision d'abandonner les ateliers protégés. Cela l'a aidée à s'engager dans la collectivité d'une manière nouvelle et valorisante.

« Tout cela a été possible grâce à quelqu'un qui avait une vision, affirme Carol. Puis grâce à quelqu'un qui m'a jumelée avec la bonne personne et, enfin, grâce à quelqu'un qui a cru en la possibilité de changer les choses et d'améliorer ma vie au-delà de mes espérances. »



Un programme culinaire aide des étudiants à perfectionner leurs compétences professionnelles et à gagner en assurance

Le programme de compétences culinaires (Culinary Skills Employment Program) offert au Collège Humber pourrait bien changer la vie de Scott et de Maddie.

Ces deux étudiants figurent parmi les 13 étudiants ayant une déficience intellectuelle de la région de Toronto à avoir participé à un nouveau programme de formation professionnelle. Les étudiants y ont acquis des compétences en matière de préparation et de service de repas auprès d'un chef professionnel. Ils ont également effectué un stage dans des boulangeries ou des restaurants locaux à raison de trois jours par semaine. Le programme est le fruit d'un partenariat entre l'association Christian Horizons et le Collège Humber, avec l'appui financier du ministère.

Le programme « m'a aidé à acquérir des compétences pour obtenir un emploi et m'a rendu plus confiant [...] et apte à travailler en équipe », souligne Scott McHattie, qui vit avec le syndrome de Down. Scott a occupé un emploi à court terme au sein d'une entreprise de préparation de repas et occupe actuellement un poste à temps plein.

Le père de Scott, Ross McHattie, est d'avis que le programme rend les étudiants plus attractifs aux yeux des employeurs car il offre une certification professionnelle des compétences, comme la salubrité alimentaire.

« Le programme de compétences culinaires du Collège Humber a permis à Scott d'acquérir de nombreuses compétences qu'il pourra appliquer à d'autres emplois. Je pense que Scott occupera des emplois concurrentiels tout au long de sa vie », conclut Ross.

Maddie McDonald, étudiante de 27 ans inscrite au programme, a déclaré qu'il lui était difficile de se rendre au Collège Humber et sur le lieu des stages. Néanmoins, grâce à cette expérience, elle arrive aujourd'hui à mieux se débrouiller pour se déplacer seule.

Comme le souligne la jeune femme, « le plus important était d'avoir beaucoup de soutien et d'apprendre de nouvelles compétences ».

Valerie McDonald, la mère de Maddie, a déclaré que le programme était formidable parce qu'il a inculqué à sa fille de réelles compétences, outre la préparation des repas, grâce au soutien d'enseignants bienveillants et respectueux.

« Les étudiants ont reçu un soutien extraordinaire en matière d'encadrement professionnel.

Le [programme] s'est attaché à leur trouver des stages où ils pourraient acquérir des compétences sans être submergés. De plus, l'équipe du programme a régulièrement visité les lieux de stages pour s'assurer que tout allait bien, ce qui est assez inhabituel », commente Valerie.

(suite p12)



Les étudiants suivant le programme de compétences culinaires, lors d'une visite en compagnie de l'honorable Dre Helena Jaczek, ministre des Services sociaux et communautaires. De gauche à droite : Katie Hemphil, Dori James, Maddie Stratton, Scott MacHattie, Melonie Wong, Miriam Gil, Joshua Susman, Kristen Calderon, la ministre Jaczek, Jim Maize, Joseph Stevenson, Jonathan Kavanagh, Anthony Marshall (Absent : Larry Wideman)

« Notre objectif final est de faire en sorte que Maddie se voit offrir plus d'emplois à temps plein... elle en est désormais tout à fait capable grâce à la formation qu'elle a reçue », ajoute Valerie.

Irene Moore, gestionnaire de secteur chez Christian Horizons, a indiqué que l'organisme collabore actuellement avec le Collège Humber en vue d'élargir le modèle de programme d'arts culinaires à d'autres cheminements de carrière.

« Le programme vise à offrir aux étudiants handicapés une formation collégiale pour qu'ils aient un véritable avantage sur le plan de l'emploi. Il a été très clairement démontré que, grâce à la bonne formule éducative et à des enseignements techniques dispensés par des formateurs

collégiaux, les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent réussir des études à orientation professionnelle », explique Irene.

A Better Slice of Life, un nouveau documentaire sur le parcours de Scott, de Maddie et d'autres étudiants en arts culinaires, a été récemment projeté pour la première fois au Hot Docs Cinema de Toronto, plus tôt dans l'année. Le film a été favorablement accueilli par plusieurs centaines de personnes présentes et sera peut-être sélectionné dans le courant de l'année pour plusieurs festivals de cinéma.

Visitez [le site Web](#) du documentaire *A Better Slice of Life* pour obtenir plus de renseignements.



Une ressource en ligne inspire les familles de l'Ontario



L'organisme Partners for Planning célèbre la restructuration et le nouveau lancement de la plateforme « P4P Planning Network » (réseau de planification de Partners for Planning). Cette ressource en ligne comporte des stratégies, des solutions et des outils créatifs destinés à épauler les familles qui aident leurs proches vivant avec un handicap à mener la meilleure vie possible, aujourd'hui et à l'avenir.

« Cette ressource a été créée pour aider les familles et les fournisseurs de soins à planifier l'avenir », explique Jeff Dobbin, directeur général de Partners for Planning, organisme sans but lucratif d'aide aux familles. « Elle invite les familles à imaginer de nouvelles façons de créer des conditions de vie agréables pour leurs proches parents handicapés. »

Cette plateforme collaborative met en contact les personnes, les familles, les entreprises et les organisations de tout l'Ontario. Elle propose, à titre d'exemple, des émissions Web qui présentent aux familles et aux fournisseurs de soins des idées novatrices et des savoir-faire et font intervenir des professionnels de divers domaines, comme des avocats et des conseillers financiers.

Elle comporte également des ressources pratiques sur de nombreux sujets, comme la planification juridique et financière, les solutions de logement, le soutien du gouvernement, la participation communautaire et l'emploi.

Elle propose également d'autres ressources, dont :

- des modules d'apprentissage;
- un répertoire provincial d'experts juridiques et financiers spécialisés dans les questions de handicap;
- des vidéos documentaires montrant comment des personnes handicapées réalisent leurs rêves et leurs objectifs;
- un forum interactif où les familles peuvent poser des questions et partager des idées.

« Notre objectif est de partager la plateforme le plus largement possible, affirme Jeff. Toute personne peut l'utiliser, et ce, gratuitement. Nous voulons que nos ressources aident les familles et les fournisseurs de soins à créer de nouvelles possibilités passionnantes pour leurs proches. »

La plateforme P4P Planning Network a été initialement lancée le 1er avril 2014, avec l'appui financier du ministère. Plus de 100 organisations promeuvent la plateforme dans tout l'Ontario, et plus de 30 000 personnes l'ont utilisée à ce jour.

Une solution de logement conçue pour Ashley



Ashley et son chien Ginger

Ashley, une jeune femme brillante et dynamique, est devenue une figure active de sa collectivité grâce à l'appui qu'elle a reçu dans le cadre du projet « Intensive Individualized Support Project » (projet de soutien personnalisé intensif), fruit d'un partenariat entre les organismes Services de soutien Montage et Family Service Toronto. Ce projet pilote a été financé par le ministère, après avoir été recommandé par le Groupe de travail sur le logement en 2015.

Les solutions d'hébergement traditionnelles avec services de soutien ne convenaient pas à Ashley et l'empêchaient de gérer son anxiété. Les Services de soutien Montage ont collaboré avec Family Service Toronto,

Ashley et sa famille en vue de mettre au point une solution de logement adaptée à la jeune femme.

Dans le cadre de ce projet, Ashley reçoit un financement correspondant au nombre et à la fréquence des soutiens en personnel dont elle a besoin. Cette approche contraste avec les hébergements de groupe traditionnels, où les effectifs ne sont pas nécessairement attribués en fonction des besoins des personnes. Les parents d'Ashley assurent le financement de son logement.

« Cette solution permet à Ashley de personnaliser le financement en fonction de ses besoins », explique Brian Woodman, directeur des services chez Montage.

Ashley peut ainsi apprendre à devenir autonome et perfectionner ses habiletés d'adaptation. Le personnel de soutien aide Ashley à réaliser les tâches ménagères et d'autres activités, à entretenir des contacts au sein de sa collectivité, à atteindre ses objectifs en matière de condition physique et à vivre en sécurité chez elle et dans la collectivité. Ashley obtient tout le soutien dont elle a besoin pour gérer son anxiété, qui l'empêchait auparavant de participer pleinement à la vie communautaire.

« Ce projet vise à constituer des soutiens autour d'une personne et non à la placer dans une structure de soutien, commente Brian Woodman. Cette option de logement offre toute la souplesse voulue : elle est non seulement axée sur la vie

(suite p15)



d'Ashley et sur ce qu'elle veut faire dans la collectivité, mais elle lui offre aussi des services de soutien lorsqu'elle en a besoin. »

Ashley peut utiliser le financement pour participer à des activités et à des cours pratiques au sein de sa collectivité, et ainsi exprimer ce qu'elle a envie de faire.

« L'apprentissage pratique qu'elle reçoit lui permet de mobiliser ses aptitudes en résolution de problèmes, ajoute Adam, membre du personnel de soutien d'Ashley. Elle possède maintenant toute la confiance en soi nécessaire pour être aux commandes de sa propre vie. »

Depuis le début du projet, le personnel de Montage a remarqué une nette amélioration du niveau d'anxiété d'Ashley. L'objectif à long terme de Montage est d'aider Ashley à continuer de vivre de manière autonome au-delà du projet, car cette expérience a un impact très positif sur sa vie. Ashley est d'accord sur ce point.

« J'apprécie tout le soutien que je reçois, et j'en suis très heureuse », confie la jeune femme.

Les Services de soutien Montage ont lancé le projet « Intensive Individualized Support Project » (projet de soutien personnalisé intensif) dans le cadre d'un partenariat avec Family Service Toronto. Le projet vise à fournir à Ashley un dispositif de soutien en établissement qui lui apportera un soutien affectif tout en lui permettant de perfectionner ses compétences et routines de la vie.

Ministère des Services sociaux et communautaires

Direction des politiques en matière de soutien communautaire

Tél. : 416 327-4954 ■ Téléc. : 416 325-5554 ■ Tél. sans frais : 1 866 340-8881 ■ Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca • Ce bulletin est aussi offert en ligne à ontario.ca/communautaires



twitter.com/ONAideSociale



facebook.com/OntarioServicesSociaux



Nos vidéos : ontario.ca/b87k